

Règlement d'Ordre Intérieur - Annexe I

Cercle Hermès ASBL

Le conseil d'administration et les Comités

Les membres du conseil d'administration et autres membres des comités s'engagent pour la durée définie lors de leur élection ou, à défaut, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, à mettre toute leur force et toute leur compétence au service du Cercle Hermès et de chacun des personnes en cours d'intégration qui leurs seront confiés.

Le Comité de Cercle et le Comité de Baptême travaillent conjointement, en bonne intelligence, afin de veiller au bon déroulement des activités organisées par l'association.

Par conséquent, sauf absence motivée, ils s'engagent à participer activement à chaque réunion du conseil d'administration, à chaque réunion de l'assemblée générale et à chaque activité ou événement organisé, en totalité ou en partie, par l'association, et ce pour toute la durée de leur mandat. Par extension, ils participent, pour autant que leur emploi du temps le permette, à chaque événement de l'Ordre Hermès ou de la Guilde Mercure.

Les membres des comités veillent à être en pleine possession de leurs moyens, libres de toute influence éthylique ou narcotique dans le cadre de leur mission, tant en activité qu'en dehors.

Figures de proue de l'association, ils s'engagent également à être représentatifs des valeurs du Cercle Hermès qu'ils véhiculent positivement lors de chaque activité, événement ou délégation qui seront aussi nombreux que rendus possibles par leur emploi du temps.

La liste reprise ci-après est purement énonciative, les responsabilités peuvent être partagées différemment et les titres sont modifiables.

Comité de Cercle

D'une manière générale, le Comité de Cercle gère l'aspect administratif du Cercle, l'organisation de l'entièreté des activités ne visant pas directement à intégrer de nouveaux membres, ainsi que les relations avec les membres, les autorités académiques et les différentes corporations estudiantines. Pendant la période de bleusaille, chaque membre du Comité de Cercle assiste le Comité de Baptême dans l'exécution de ses tâches sous la supervision du Président de Baptême.

Président de Cercle

- Il assure la coordination entre les différents membres de son comité et fixe la ligne directrice que doit suivre l'association.
- Il assure l'organisation d'événements en vue d'entretenir l'image positive de l'association, de réunir régulièrement les membres et de financer les activités d'intégration du Cercle.
- Il préside les réunions du conseil d'administration et les réunions de l'assemblée générale en dehors des périodes pour lesquelles le Président de Baptême remplit cette fonction.
- Il s'assure du respect des devoirs et obligations confiées aux membres du Comité de Cercle. Il s'assure également que les tâches attribuées à d'éventuels postes vacants dans son comité soient accomplies.
- Il s'assure du respect des statuts et ROI par l'ensemble des membres du Cercle.
- Il représente d'une manière positive et proactive le Cercle auprès des autorités judiciaires, des différents partenaires et des diverses corporations estudiantines.

- Il assure le respect des obligations légales revenant à l'association, notamment la publication des mises à jour des statuts et le dépôt des comptes annuels auprès des autorités compétentes.

Vice-Président de Cercle

- Il seconde le Président de Cercle dans l'ensemble de ses tâches.
- Il remplace le Président de Cercle en cas d'absence ou de vacance du poste.

Trésorier

- Il assure la bonne gestion des finances de l'association, à l'aide d'un compte bancaire appartenant obligatoirement à l'association.
- Il est chargé d'effectuer les paiements envers les divers créanciers du Cercle et assure la collecte et la conservation des justificatifs de paiements.
- Il rédige et transmet les factures sortantes de l'association.
- Il assure la réalisation du bilan comptable annuel, selon les normes prévues par la loi, et le présente à l'assemblée générale annuelle.
- Il communique régulièrement avec les différents administrateurs sur l'état des finances et, au besoin, peut refuser un achat de bien ou de service qui ne lui semble pas raisonnable, motivation à l'appui.
- Il s'assure que chaque membre effectif de l'association puisse accéder, sur simple demande, dans un délai de quinze jours, à la comptabilité de l'association.

- Il s'assure que les banques auprès desquelles l'association à ouvert un compte disposent de l'ensemble des informations et documents nécessaires à la tenue de ce compte.
- À la fin de son mandat, il s'assure que la comptabilité pour l'année échue soit disponible au siège de l'association mais également que son successeur soit en possession de l'ensemble des outils nécessaires à la tenue de la trésorerie (documents, cartes, conseils, ...)

Secrétaire

- Il assure la rédaction des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, s'assure qu'ils soient consignés dans un registre prévu à cet effet et que ce dernier soit disponible au siège de l'association.
- Il assure la rédaction des procès-verbaux des réunions de l'assemblée générale et s'assure qu'ils soient consignés dans un registre prévu à cet effet et que ce dernier soit disponible au siège de l'association.
- Il s'assure de la bonne tenue du registre des membres et que ce dernier soit disponible au siège de l'association.
- Il s'assure que chaque membre effectif de l'association puisse accéder, sur simple demande, dans un délai de quinze jours, au registre des membres, au registre des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration, ainsi qu'au registre des procès-verbaux des réunions de l'assemblée générale.
- Il assure la bonne distribution des convocations aux réunions de l'assemblée générale et aux réunions du conseil d'administration à chaque membre en droit d'y participer, en ce compris les membres ne disposant pas d'un accès aux réseaux sociaux ou à un service de messagerie en ligne.

Délégué Bar

- Il assure l'approvisionnement du matériel et du stock nécessaires à la vente de boissons et d'encas lors des différents événements de l'association.
- Il recrute et assure la coordination des ressources humaines nécessaires à une gestion confortable de la vente de boissons et d'encas lors des différents événements de l'association.
- Il veille à une tenue sécurisée de la caisse dédiée au bar lors des différents événements de l'association.

Délégué Web

- Il se fait obligatoirement appeler Herr Web Meister, ou plus simplement "Master", ou pour qui le souhaite, par son nom.
- Il assure la bonne tenue du site web en veillant à faciliter l'accès aux informations de contact des Comités, aux informations concernant la bleusaille et les événements de l'association, ainsi qu'aux statuts en vigueur et au présent ROI.

Délégué Réseaux Sociaux et plus si affinités

- Il assure la bonne tenue des espaces dédiés sur les différents réseaux sociaux en veillant au respect des conditions d'utilisation de ces derniers.
- Il assure la diffusion des événements de l'association sur les réseaux en veillant à manipuler les algorithmes de manière optimale.

- Il s'assure que le règlement de bleusaille soit diffusé avec chaque communication sur les événement de bleusaille.

Baron du Baratinage de Comités (BBC)

- Par son élection au poste de BBC, il est ipso facto intégré à la Bulle Safe, au sein de laquelle il remplit les obligations liées à son poste.
- Il assure la bonne communication entre le conseil d'administration et la Bulle-Safe.

Délégué aux relations externes

- Il s'assure de représenter autant que possible le Cercle Hermès auprès des autres associations du folklore étudiantin, il peut être dispensé de participer aux activités de bleusaille afin de privilégier cette mission.
- Il prépare au mieux le terrain auprès des diverses corporations étudiantines en vue de partenariats sur des actions ou des événements.
- Il assure une communication stable et fraternelle entre le Cercle Hermès, l'Ordre Hermès et la Guilde Mercure. Par ailleurs, il assure la communication de toute admission ou exclusion de membre auprès de l'Ordre Hermès et de la Guilde Mercure.

Délégué Admirable au Couillage des Sacripants. (ACS)

- Il assure la représentation du Cercle Hermès auprès des associations fédératrices auxquelles celui-ci est affilié et, à cette fin, participe à toute réunion organisée par les associations fédératrices.

- Il assure la bonne communication de toute information pertinente entre le Cercle Hermès et les associations fédératrices auxquelles celui-ci est affilié.

Comitard de Cercle

- Il prête son concours actif dans l'organisation des événements de l'association.
- Il accompagne au maximum les autres membres du Comité de Cercle afin que ceux-ci puissent se consacrer au maximum à leur mission spécifique.
- En l'absence de mission spécifique à accomplir au cours d'un événement organisé par l'association, il privilégie la qualité de l'accueil, reconnaissant et gratifiant, des membres et des externes.

Comité de Baptême

Le comité de Baptême a pour mission d'assurer la transmission des valeurs et traditions du Cercle Hermès dans le temps, afin de faire perdurer son folklore. Plus précisément, il organise des activités d'intégration, au cours desquelles chaque membre veillera à ne pas fraterniser avec les bleus, en vue de proposer à un maximum d'étudiants de la Haute École Francisco Ferrer un rite initiatique menant à une réflexion sur le libre examen, l'autodérision, la solidarité et le dépassement de soi. En dehors de la période de bleusaille, chaque membre du Comité de Baptême assiste le Comité de Cercle dans l'exécution de ses tâches sous la supervision du Président de Cercle.

Président de Baptême

- Il assure la coordination entre les différents membres de son comité.
- Il assure l'organisation des activités d'intégration de nouveaux membres, tant la bleusaille de que le lettrage et, en collaboration avec le Délégué Web et le Délégué Réseaux Sociaux, la diffusion des informations liées à ces activités auprès des membres et des externes.
- Il assure les besoins matériels liés à la bleusaille qu'il organise, notamment la rédaction et l'impression de carnets de bleu et l'achat d'uniformes pour les bleus.
- Il assure la rédaction et la signature d'une charte fixant les règles de la relation entre les bleus et les administrateurs ainsi que les engagements mutuels.

- Il assure la rédaction d'un règlement de bleusaille régissant le comportement de toute personne participant ou assistant à une activité de bleusaille.
- Il préside les réunions du conseil d'administration et les réunions de l'assemblée générale entre le 1er septembre et le 20 novembre.
- Il organise les missions et la remise du diplôme des nouveaux membres baptisés entre le 1er février et le 15 mai.
- Il s'assure du respect des devoirs et obligations confiées aux membres du Comité de Baptême. Il s'assure également que les tâches attribuées à d'éventuels postes vacants dans son comité soient accomplies.
- Il représente d'une manière positive et proactive le Cercle auprès des différents partenaires et des diverses corporations estudiantines.

Vice-Président de Baptême

- Il seconde le Président de Baptême dans l'ensemble de ses tâches.
- Il remplace le Président de Baptême en cas d'absence ou de vacance du poste.

Délégué Folklore

- Il assure l'organisation d'un cantus pendant la bleusaille ou, à défaut, d'un cantus qui se tient avant la Saint-Verhaegen.
- Il assure la transmission des chants, formules et autres usages folkloriques aux bleus.

- Il assure la transmission de connaissances succinctes de l'histoire du Cercle Hermès et de la guindaille aux bleus.

Maître des bleus

- Il s'assure que toutes les informations utiles à la sécurité des bleus soient recueillies, connues et respectées par l'ensemble des personnes qui sont amenées à interagir avec ceux-ci dans le cadre des activités de bleusaille.
- Il s'assure qu'en aucun cas, un bleu ne soit livré à lui-même lors d'un événement prenant place après une activité de bleusaille.
- Il s'assure, avec l'aide du Baron du Baratinage de Comités, que chaque bleu ait connaissance de l'existence de la Bulle Safe, de ses fonctions et des manières de la contacter.

Délégué Main-Verte

- Il informe par un sms, ou à défaut, un message via un service de messagerie web, Marie "Diesel" Verreckt de la tombée des premières neiges de l'année, ainsi que du retour du printemps.
- Il s'assure qu'au minimum trois colliers de fleurs ou colliers de feuilles soient manufacturés au cours de la bleusaille.
- Il peut décider, sans avoir à motiver sa décision, de négliger l'ensemble des tâches incombant à un membre du Comité de Baptême ou de Cercle, exception faite des engagements préalablement pris qui engagent la sécurité d'un ou plusieurs bleus.

Comitard de Baptême

- Il prête son concours actif dans l'organisation de la bleusaille tout en assurant un accompagnement souple et polyvalent au cours des activités.
- Il accompagne au maximum les autres membres du Comité de Baptême afin que ceux-ci puissent se consacrer au maximum à leur mission spécifique.
- En l'absence de mission spécifique à accomplir au cours d'une activité de bleusaille, il privilégie la qualité de l'accueil, reconnaissant et gratifiant, des membres et des externes au sein de la Bleusaille du CH.